

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUTS LES JEUÉS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1^{er} de chaque mois, ou commencer avec le 1^{er} numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion..... 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Kolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. }
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

À nos lecteurs :—La vingt-deuxième année de la Gazette des Campagnes.

Recus de la Semaine : Mandement de Sa-Grandeur Mgr E.-A. Tachereau, archevêque de Québec, promouvant une encyclique du Souverain-Pontife, contre la franc-maçonnerie.—Pèlerinages vers le sanctuaire de Ste Philomène à Ste-Férouille, Ile-d'Orléans.

Causerie Agricole : Moyen de rendre aux vieux arbres la vigueur qu'ils n'ont pas.

Sujets divers : Fabrication du beurre.—Ration d'entretien et ration de produit des vaches.—De la production du lait.—Verminière pour la nourriture des poules.

Choses et autres : Loi prohibant la fabrication de l'oléomargarine dans les Etats de New-York et de l'Ohio.—L'éleveur et l'importateur du bétail.

Recettes : L'herbe à cochons, contre la diarrhée et la dysenterie.—Plantes médicinales du potager.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval ;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par L. N. Gauvreau, éc. N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2^e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, éc., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse ; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBrouil.—Prix 60 cts.

La vingt-deuxième année de la "Gazette des Campagnes."

Avec le présent numéro, la Gazette des Campagnes entre dans sa vingt-deuxième année de publication. C'est un pas de plus pour qu'elle atteigne son quart de siècle ; mais la distance à parcourir d'ici là nous fait malheureusement prévoir qu'il y aura de nombreuses épines parsemées sur notre chemin, et cette perspective nous a tellement découragé que pendant un certain temps nous avons entretenu l'idée de cesser la publication de la Gazette des Campagnes. Celui qui nous a placé ici la sentinelle de la cause agricole a été témoin de notre découragement. Un seul mot de sa part nous a suffi pour nous rappeler à notre devoir : celui du sacrifice et de la persévérance au service de la plus belle des causes : l'agriculture. Le progrès agricole et la colonisation sont ce qu'on proclame partout absolument nécessaires pour assurer la richesse de notre pays ; nous avons la certitude d'avoir contribué à ce progrès, et ce succès nous récompense assez de nos sacrifices pour que nous n'en limitions pas l'étendue qu'à un travail de vingt-deux années. Nous comprenons cela, et nous continuerons notre œuvre malgré les obstacles de toutes sortes et presque incontrôlables qui nous sont suscités.

Nous le disons ici, le Révd M. F. Pilote, dévoué curé de la paroisse de St-Augustin, a été le fondateur de la Gazette des Campagnes ; nous n'avons été que l'instrument dont il s'est servi pour doter la paroisse de Ste Anne d'un journal d'agriculture, comme il l'avait dotée, quelques années auparavant, d'une école d'agriculture ; deux institutions qui sont chères à ce vénérable vieillard qui a été et qui est encore un vaillant champion de la cause agricole. Jusqu'à aujourd'hui nous n'avons cessé d'être l'objet de sa généreuse sollicitude ; il nous a amplement encouragés par ses conseils et les nombreux services qu'il nous a rendus. Nous avons manqué faiblir à notre devoir, et lorsque nous lui témoignâmes l'intention de cesser la publication de la Gazette des Campagnes, il y a un mois, voici ce qu'il nous écrivait : "Vous voulez discontinuer la Gazette des Campagnes. Quoi ! cette enfant bien-aimée, si bonne, vous allez la tuer ! Père cruel ! vous ne ferez pas cela..."

Cette instance de la part d'un vénérable prêtre que nous estimons infiniment, suffisait à elle seule pour ranimer notre courage abattu; mais la possibilité de pouvoir maintenir la *Gazette des Campagnes* se présentait si sombre que nous pouvions difficilement nous résoudre à en continuer la publication. Cependant à cette instance du plus dévoué à la cause agricole, sont venus s'en joindre d'autres qui nous ont complètement décidé, non pas à tenter le hasard de la fortune, mais à aller au-devant de nouveaux sacrifices.

Mais, diront nos lecteurs, pourquoi ces craintes, pourquoi ces lamentations? Les journaux, à tour de rôle, n'ont-ils pas annoncé que les députés de l'Assemblée Législative avaient été unanimes à recommander un octroi de \$1,000 à la *Gazette des Campagnes*?—Oui, et plusieurs lettres que nous avons reçues des députés ruraux ont corroboré cette nouvelle. Nos confrères l'ont accueillie favorablement, en disant que nous avions mérité cet encouragement. La *Gazette de Joliette* ajoutait même: ... "Le Gouvernement Provincial ne pouvait mieux faire pour récompenser le mérite et servir la cause agricole. Si l'emploi des deniers publics était toujours réglé avec autant de sagesse et d'à-propos, on verrait prospérer rapidement l'agriculture, le commerce et l'industrie, et nos gouvernants pourraient enfin équilibrer nos recettes et nos dépenses, et ramener la prospérité dans notre province."

L'année dernière, et nous en remercions chaleureusement l'Hon. M. Mousseau, le Gouvernement nous accordait un octroi de \$1,000, sans que nous l'ayons demandé, mais à la suggestion des députés ruraux. Nous avons dit à son successeur, l'Hon. M. Ross, quel emploi nous avons fait de ces \$1,000, dont une partie a servi à payer des dettes contractées par la publication de la *Gazette des Campagnes*. A la lettre que nous adressions à l'Hon. Premier Ministre, nous y avons ajouté les témoignages d'approbations accordés à la *Gazette des Campagnes* par la presse, à l'occasion des trois dernières années de publication de ce journal, et en terminant cette lettre nous disions: "Votre réponse, Honorable Monsieur, se trouvera dans l'appui que vous jugerez convenable d'accorder à la *Gazette des Campagnes*, dans la distribution des subsides accordés aux journaux d'agriculture pour la présente année."

Malheureusement pour nous, notre demande était faite dans un temps qui ne pouvait nous être propice, malgré les instances de plusieurs députés ruraux, amis dévoués de la *Gazette des Campagnes*; car on inaugurerait le système de retranchement: on voulait opérer des économies sur toute la ligne, et on a retranché \$500 à la *Gazette des Campagnes*. Nous n'avons pas mission, en publiant la *Gazette des Campagnes*, d'apprécier ou de critiquer les actes de nos gouvernants, à ce point de vue économique, et de dire si réellement il y a économie à faire ce retranchement. Notre mission n'étant pas de juger les actes politiques, nous garderons à ce sujet le plus scrupuleux silence. Nous dirons seulement que le Gouvernement, en retranchant \$500 de notre octroi, nous a placé dans le plus grand embarras.

Un malheur n'arrive jamais seul; le plus souvent il est suivi d'un autre. Nous avions une presse qui imprimait difficilement notre journal. Ce n'est que par des réparations coûteuses et souvent répétées que nous avons pu jusqu'ici imprimer notre journal, et nous projetions l'achat d'une nouvelle presse sur les \$1,000 que nous espérions recevoir. Mais aujourd'hui cet achat nous est rendu impossible. D'un autre côté, nous ne pouvons plus compter faire de réparations à notre vieille presse: elles sont inutiles. A l'avenir, et jusqu'à ce que nous ayons une nouvelle presse, il nous

faudra imprimer avec une presse à bras, c'est-à-dire faire un travail de trois jours à imprimer ce que nous aurions pu imprimer autrement en quatre heures; de plus, il nous faudra faire imprimer à Québec les pages du feuilleton de la *Gazette des Campagnes*.

Nos lecteurs comprennent facilement la position dans laquelle nous nous trouvons; et nous les prions de nous en faire sortir le plus tôt possible, en nous payant ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*, et en y ajoutant le prix d'abonnement pour la nouvelle année. Nous publierons, à partir de la semaine prochaine, dans la *Gazette des Campagnes*, les noms de ceux qui auront contribué à améliorer la position difficile dans laquelle nous nous trouvons. Nous sommes déterminés à poursuivre la publication de la *Gazette des Campagnes*, coûte que coûte; ce sera un travail rude pour nous, de nous atteler à la presse à bras du matin au soir pendant deux jours et plus, mais il ne tiendra qu'à vous de nous rendre ce travail le moins long possible, en nous payant votre abonnement. Il nous est dû \$2,500 en abonnement, et une presse devra nous coûter \$1,300. Il vous est donc possible de nous tirer d'embarras, avec un peu de bonne volonté en payant votre abonnement au plus tôt.

Nous remercions nos confrères de la presse pour les paroles sympathiques que de temps à autres ils veulent bien adresser à la *Gazette des Campagnes*, et pour les fréquentes reproductions qu'ils font de nos articles dans l'intérêt de leurs lecteurs de la campagne. C'est un encouragement que nous apprécions hautement, car nos confrères, de même que nos abonnés, sont nos juges, et tant que nous serons digne de recevoir leur approbation, nous nous croirons obligé de poursuivre l'œuvre à laquelle nous sommes engagé depuis vingt-deux ans.

Nous remercions bien sincèrement Sir Hector Langevin de l'encouragement qu'il donne à la *Gazette des Campagnes*, sous forme d'annonces des différents départements à Ottawa. L'Honorable Ministre des Travaux Publics a été trop longtemps attaché à la publication d'un journal d'agriculture pour ne pas en apprécier l'utilité, et il ne saurait être indifférent à encourager la *Gazette des Campagnes* au moyen d'annonces dont il peut disposer.

Nous commençons aujourd'hui à imprimer la *Gazette des Campagnes* sur une presse à bras, et lorsque nous aurons connu le temps que nous devons prendre pour imprimer chaque numéro, nous annoncerons de quelle manière nous distribuerons les feuilles de notre feuilleton. Une chose certaine c'est que nos abonnés recevront cette année le même nombre de pages du feuilleton, que les années précédentes, par livraison de 16 ou de 32 pages à la fois.

REVUE DE LA SEMAINE

Mandement de Sa Grandeur Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec, promulguant une encyclique du Souverain Pontife, contre la franc-maçonnerie.

Au clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

C'est de Rome, en la fête des bienheureux apôtres Pierre et Paul, après avoir eu le bonheur d'offrir le saint sacrifice sur leurs tombeaux et de recevoir pour nous et pour vous la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, que nous vous adressons aujourd'hui la parole, Nos Très Chers Frères, pour promulguer une encyclique sur un sujet des plus importants.

Depuis un siècle et demi les Souverains Pontifes, comme des sentinelles vigilantes placées sur les murs de la cité de Dieu, n'ont cessé de sonner l'alarme contre les sociétés secrètes, qui ne sont autre chose que l'armée de la cité du mal. Le 20

avril dernier. Notre Saint Père le Pape Léon XIII, fidèle à son devoir et aux traditions du Siège Apostolique, a exposé les très graves raisons pour lesquelles ces sociétés doivent être en horreur aux enfants de l'Eglise.

L'apôtre Saint Paul (Eph. 5. 8.) recommande aux chrétiens de vivre comme des enfants de lumière; *ut filii lucis ambuletis*. Le secret profond et inviolable dont la franc-maçonnerie s'enveloppe est déjà par lui-même une preuve de la perversité de ses desseins, car le bien ne craint pas la lumière. Et cela est vrai même dans le cas où la promesse du secret n'est pas confirmée par serment.

La franc-maçonnerie exige de ses adeptes une obéissance aveugle et absolue aux ordres de ses chefs, en sorte que ceux qui sont assez imprudents pour s'enrôler dans ses rangs, en deviennent les esclaves et courent le danger de perdre la vie en cas de désobéissance. C'est donc une folie que d'y entrer; c'est un devoir d'en sortir au plus vite.

Elle fait profession de s'exclure de son sein aucune religion et de n'en reconnaître aucune; l'enfant de l'Eglise qui entre dans cette société est donc exposé à entendre l'éloge et à prendre peu à peu l'habitude de cette indifférence religieuse qui offre plus de danger qu'une hostilité ouverte capable de provoquer des soupçons et des remords.

Cette indifférence n'est elle-même qu'un premier pas vers un abîme plus profond.

L'âme humaine, crée à l'image de Dieu et appelée à un bonheur parfait, ne peut se dispenser d'avoir une religion. L'indifférentisme l'incline à se faire une religion à son gré, selon les bornes étroites de son intelligence et surtout conforme aux vils penchants d'un cœur enclin au mal dès sa jeunesse (Gen. 8. 21.) par suite du péché originel. L'orgueil, le commencement de tout péché, *initium omnis peccati*, (Ecc. 10. 15.) comme le dit l'Esprit Saint, l'orgueil fait rejeter toute révélation divine; la concupiscence abhorre toute morale qui la gêne et, sous prétexte de liberté, veut s'affranchir de toute loi divine et humaine. L'existence d'un Dieu infiniment saint et puissant; la spiritualité et l'immortalité de l'âme; la sainteté et l'indissolubilité du mariage; les droits les plus évidents de l'Eglise; les principes fondamentaux de la famille et de la société; tout est méconnu, nié, foulé aux pieds, et il ne reste plus aux passions les plus dangereuses d'autres freins que la crainte d'un châtement temporel, auquel les coupables ont toujours l'espoir et trop souvent la chance d'échapper.

Tel est, N. T. C. F., le tableau que l'Encyclique nous trace de ce naturalisme auquel arrivent par degrés les francs-maçons les plus avancés. Ce qui se passe aujourd'hui en Europe en est une preuve évidente.

Le Souverain Pontife reconnaît que parmi les francs-maçons il y en a un bon nombre qui n'en sont pas encore rendus à ce degré de perversité et qui reculeraient d'horreur s'ils connaissaient combien rigoureusement ces épouvantables conséquences découlent des principes fondamentaux de la franc-maçonnerie.

Ce qui les trompe et les aveugle c'est cette apparence séduisante de l'union fraternelle qu'elle propose et invoque comme étant le but unique et le fruit de l'association: ce sont ces secours mutuels que les membres se prêtent les uns aux autres quand ils se sont reconnus au moyen de signes mystérieux qu'ils croient à tort être l'unique secret de la société, tandis que les vrais secrets ne sont révélés qu'à ceux dont les principes anti-religieux et anti-sociaux sont parfaitement connus.

Mais, N. T. C. F., ne vous laissez pas prendre à ce piège si adroitement et si perfidement déguisé pour captiver des âmes sans défense, dont les suffrages et les contributions servent à augmenter les forces et les ressources de chefs inconnus qui conspirent dans l'ombre pour renverser l'Eglise et bouleverser la société chrétienne. Dieu est charité, dit l'apôtre bien-aimé, (1 Jean, 4. 16) *Deus charitas est*; voilà pourquoi la franc-maçonnerie cherche à se couvrir du manteau de cette vertu sublime qui, comme Dieu, ne connaît pas d'acceptation de personne. Les sociétés secrètes se trahissent elles-mêmes en bornant leurs secours et leurs amonitions à leurs adeptes, quand toutefois il reste quelque ressource après ce qui a été employé à l'accomplissement de leurs œuvres de ténébres.

Encore une fois, N. T. C. F., ne vous laissez pas prendre à ce piège si adroitement et si perfidement déguisé.

Obéissez à la voix de l'Eglise, qui, comme une tendre mère toujours inquiète sur les dangers que peuvent courir ses enfants, vous défend sous peine d'excommunication de vous enrôler dans les sociétés secrètes et ordonne à ceux qui ont ou cette imprudence et ce malheur, de s'en retirer au plus vite.

Dieu merci, le nombre des catholiques du Canada qui ont désobéi à l'Eglise en cette matière, est très petit. N'y en eût-il qu'un seul, le danger auquel se trouve exposé cette pauvre âme devrait nous faire verser des larmes avec des prières pour sa conversion: le même sentiment doit nous, animer tous à prier aussi pour la conversion de ceux qui font véritablement l'œuvre de la franc-maçonnerie en accusant faussement leurs frères et même des membres du clergé d'être les adeptes des sociétés secrètes. Ces atrocités calomnieuses propagées jusqu'en Europe et à Rome même, ne trompent que ceux qui ne connaissent pas combien les catholiques de notre province, et de l'archidiocèse en particulier, sont attachés à leur foi et fidèles à mettre en pratique l'enseignement de l'Eglise.

An lieu de nous déchirer et de nous désoler ainsi sur des questions de nombre, soyons plutôt d'accord pour conjurer un danger commun.

La franc-maçonnerie cherche partout à enrôler les jeunes gens et les ouvriers, les uns par l'appât de la curiosité, les autres par l'espoir d'un secours dont nous avons signalé le véritable but. Dans la famille chrétienne et dans l'école il faut donc de bonne heure présenter la jeunesse à quelque rang de la société qu'elle appartienne, contre ces tentatives dangereuses.

Du haut de la chaire et dans la direction des âmes, les pasteurs doivent rappeler aux fidèles les défenses de l'Eglise, les vérités attaquées par les sociétés secrètes, et encourager les pieuses associations telles que les congrégations de l'Archiconfrérie de la Sainte Vierge, la société de Saint Vincent de Paul, le Tiers Ordre de S. François, le scapulaire, le saint rosaire, la communion réparatrice, l'apostolat de la prière et autres du même genre. Il sera bon de rappeler de temps en temps aux fidèles que selon notre premier concile, tenu en 1851, aucun confesseur ne peut absoudre les francs-maçons qui refusent ou négligent de renoncer à la franc-maçonnerie.

Une instruction donnée, le 10 mai dernier, par le Saint Office, en vous suggérant ces moyens, nous apprend que Notre Saint Père le Pape, voulant autant que possible favoriser la conversion des franc-maçons, accorde pendant un an à tous les confesseurs approuvés par l'Ordinaire le pouvoir d'absoudre des censures et de reconcilier à l'Eglise ceux qui étaient iniquement contrits de leur faute, abandonnaient la franc-maçonnerie. Prions afin que tous se montrent fidèles à la grâce qui leur est offerte et s'empressent d'en profiter.

(Ce pouvoir commence aujourd'hui et finira à minuit entre le 28 et le 29 juin 1885, car il est accordé pour un an à compter du jour de la promulgation de l'encyclique "dans chaque diocèse.")

Suivant cette même instruction, le Souverain Pontife désire que dans cet espace de temps les fidèles soient appelés à faire une retraite ou au moins quelques jours d'exercices publics, où, tout en méditant pour leur propre compte les vérités éternelles, ils se feront un devoir de prier et de communier pour la conversion des catholiques enrôlés dans les sociétés secrètes et imploreront la protection du ciel sur l'Eglise et sur son Chef, aujourd'hui exposés à une si furieuse tempête.

(MM. les curés pourraient consacrer à cette fin quelques jours des mois de St Joseph, de la Sainte Vierge, du Sacré Cœur, de Sainte Anne, ou de novembre, en y donnant une solennité particulière. Dans tous les exercices publics de ces différents mois on pourrait aussi faire une prière spéciale à cette intention.)

Les écrivains catholiques rendront aussi un grand service à la cause commune en exposant les enseignements du Saint Siège, les périls qui courent l'Eglise et la société chrétienne. Mais pour que leur travail soit béni de Dieu, il faut, comme le dit l'Instruction du Saint Office, qu'ils combattent sous la conduite de leurs évêques—*episcopis ducibus*.—Il faut qu'ils évitent toute exagération, toute accusation qui n'est propre qu'à affaiblir les forces catholiques en les divisant par d'âpres récriminations et en suscitant des discussions où la charité est sacrifiée sans aucun profit pour la cause commune.

Tous doivent se persuader que le meilleur moyen de ramener au bercail une pauvre brebis égarée n'est pas de monter sur les toits pour la décrier, mais d'avertir en toute charité et en toute confiance ceux que l'autorité et la grâce de leur ministère peuvent mettre en état de remédier au mal.

Bien coupables sont ceux qui accusent témérairement et qui font circuler la colonne à l'aide d'un secret perfide, que l'on reçoit et que l'on transmet sans remords.

Onto les sociétés secrètes proprement dites, dans lesquelles on conspire contre l'Eglise et l'Etat, avec promesse du secret confirmée ou non par serment, il y en a d'autres qu'il faut

éviter sous peine de péché grave. Ce sont celles où l'on exige un secret inviolable avec promesse par serment d'obéir absolument à des chefs que l'on ne connaît pas. Il faut aussi regarder comme dangereuses certaines sociétés dont les chefs se conduisent de manière à inspirer une juste défiance. Elles sont quelquefois d'autant plus à redouter qu'elles se couvrent du voile d'une fin honnête qui peut en imposer facilement.

Les Pères du quatrième concile de Québec, dans leur pastoraux du 14 mai 1868, vous ont déjà signalé ce danger.

« Tenez-vous également éloignés de certaines autres sociétés, moins secrètes, il est vrai, mais encore trop dangereuses. Sous prétexte de protéger les pauvres ouvriers contre les riches et les puissants qui voudraient les opprimer, les chefs et les propagateurs de ces sociétés cherchent à s'élever et à s'enrichir au dépens de ces mêmes ouvriers souvent trop crédules. Ils font sonner bien haut les beaux noms de protection mutuelle et de charité, pour tenir leurs adeptes dans une agitation continuelle et fomenter des troubles, des désordres et des injustices. De là résultent pour les pauvres ouvriers deux grands malheurs. D'abord ils s'exposent au danger de perdre leur foi, leurs mœurs et tout sentiment de probité et de justice en faisant société avec des inconnus qui se montrent malheureusement trop habiles à leur communiquer leur propre perversité. En second lieu, l'on a vu ici comme aux Etats-Unis, comme en Angleterre, comme en France et partout ailleurs, les tristes fruits de ces conspirations contre le repos public. Les pauvres ouvriers n'en ont retiré qu'une misère plus profonde, une ruine totale des industries qui les faisaient vivre; et quelquefois même, les rigueurs de la justice humaine sont venues y ajouter des châtements exemplaires.

« Croyez-le donc bien, N. T. C. F., lorsque vos pasteurs et vos confesseurs cherchent à vous détourner de ces sociétés, ils se montrent vos véritables et sincères amis; vous seriez bien aveugles si vous méprisiez leurs avis pour prêter l'oreille à des étrangers, à des inconnus qui vous flattent pour vous déjouiller, et qui vous font de séduisantes promesses pour vous précipiter dans un abîme, d'où ils se garderont bien de vous aider à sortir. »

A ces causes et le saint nom de Dieu invoqué, Nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1o. Le présent mandement sera lu le premier dimanche après sa réception, dans toutes les églises et chapelles de paroisses et de missions où se fait l'office public;

2o. A la suite de ce mandement on lira au prône en une ou plusieurs fois l'Encyclique du 20 avril dernier;

3o. Chacune de ces lectures partielles sera suivie de la récitation publique de trois *Pater* et *Ave* à genoux, pour la conversion de ceux qui ont eu le malheur de s'engager dans une société secrète.

Donné à Rome, en dehors de la porte Flaminienne, sous notre seing et le sceau de l'archidiocèse, et le contre-seing de notre secrétaire *ad hoc*, le vingt-neuf juin mil huit cent quatre vingt-quatre, en la fête des bienheureux Apôtres Pierre et Paul.

† E.-A. ARCHEVEQUE DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

L.-N. BEGIN, Ftre.,

Secrétaire *ad hoc*.

Pèlerinages vers le sanctuaire de Ste Philomène à Ste Pétronille, Ile-d'Orléans.—Dans le but de donner un nouvel essor au pieux mouvement de pèlerinage qui, depuis 1878, s'est produit avec un progrès vraiment remarquable vers le sanctuaire de Ste Philomène à Ste Pétronille de Beaulieu, Ile d'Orléans, Sa Sainteté Léon XIII vient d'accorder à l'église de cette paroisse, sur la demande de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, un privilège assez rare que les dévots de la grande Thaumaturge, si nombreux en ce pays, salueront sans doute avec bonheur.

Voici la traduction de l'Indult Apostolique que nous a communiqué M. le curé de Sainte-Pétronille :

« Dans une audience de Sa Sainteté le 29 juin 1884, N. T. S. P. le Pape, Léon XIII, sur un rapport présenté par S. C. de la Propagande, en égard à une supplique de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque

de Québec, a bien voulu accorder à perpétuité une indulgence de sept ans et sept quarantaines, que pourront gagner tous et chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe pourvu qu'ils visitent avec piété le sanctuaire de Ste Philomène, vierge et martyre, dans l'église paroissiale dédiée à Sainte Pétronille, et qu'ils y récitent dévotement quelques prières pour la Propagation de la Foi catholique et suivant l'intention du Souverain Pontife.

« Donné à Rome, au palais de la S. C. Propagande le 28 juin 1884.

« Signé † D. Arch. de Tyr, Sec.

« Vu et permis de publier.

« † E. A. Arch. de Québec. »

CAUSERIE AGRICOLE

Moyen de rendre aux vieux arbres la vigueur qu'ils n'ont pas.

On se plaint généralement de l'état de souffrance dans lequel se trouvent nos vergers depuis quelques années. C'est à peine si nous pouvons maintenir la durée des arbres fruitiers à plus de dix ou douze ans, même moins, principalement à l'égard des pommiers. Pour notre part, nous avons vu disparaître de notre verger, depuis trois ans, les pommiers qui nous donnaient les meilleures espérances et qui nous offraient les pommes de meilleure qualité. Nous ne pouvons qu'attribuer ce dépérissement au mauvais entretien de notre verger, que nous avons que trop négligé par manque de temps à notre disposition. Tant il est vrai de dire que nous ne devons nous livrer à cette culture qu'à la condition de lui donner tous les soins qu'elle requiert, si nous voulons qu'elle soit productive et que nous en retirions du profit. Mais qu'on le sache bien, un verger nous récompensera amplement des soins que nous lui aurons accordés, et cette exploitation peut être considérée la plus payante lorsque nous lui apportons une grande attention.

En parlant, il y a quelques semaines, du mauvais état dans lequel on voyait un grand nombre de jeunes arbres mal plantés, nous avons au même temps fait connaître d'où en provenait la cause et donné le moyen de l'éviter.

Aujourd'hui nous voulons dire quelques mots sur les arbres plus âgés, couverts de mousse, de lichens et de champignons, qu'on voit plantés dans les vergers et dans les champs où ils souffrent faute d'engrais, et mutilés par le soc de la charrue, ou par la fâcheuse action d'un grand nombre de branches mortes ou malades qui encombrent l'intérieur de leur tête en l'étouffant.

Pour remédier à cet état de choses, nous donnons aujourd'hui quelques renseignements pour ce qui a rapport aux arbres déjà âgés.

Concernant les anciennes plantations, si la plupart des arbres sont abandonnés ou négligés par les cultivateurs, c'est qu'un grand nombre croient que les arbres peuvent se passer des soins de culture. C'est en leur donnant des soins indispensables qu'on maintient les arbres en bonne santé en vivant longtemps et produisant beaucoup; mais, lorsqu'on a le malheur de les négliger, en dépérissant chaque année ils

se couvrent de fleurs qui ne donnent jamais de fruits, et si par hasard quelques-uns réussissent, ils sont difformes et sans qualité.

L'on comprend sans peine qu'il ne peut en être autrement, lorsqu'on pense que, si ces arbres ont assez de sève pour fleurir et suffire aux besoins de leur existence, qu'ils en manquent complètement pour constituer leurs fruits qui tombent sur le sol aussitôt qu'ils sont nés; ce fait regrettable se renouvelle chaque année dans beaucoup de localités où un grand nombre d'arbres improductifs couvrent d'excellentes terres qui rapporteraient davantage si on les arrachait.

Il est impossible de s'expliquer cet état de choses, surtout à une époque où les fruits sont en grande demande sur nos marchés, principalement à l'égard des pommes que nous pourrions avantageusement exporter sur les marchés étrangers, tant les voies de communications sont promptes et faciles. Si, comme au temps passé, on était obligé de vendre les fruits à des prix infiniment réduits pour s'en débarrasser, on comprendrait l'indifférence des cultivateurs à leur égard. Aujourd'hui il n'en est pas de même, tout le monde les recherche, et l'on doit non-seulement s'appliquer à ne cultiver que les bonnes espèces, mais on doit encore chercher à prolonger l'existence des vieux arbres en développant leur fécondité. C'est ce qui se pratique d'une manière générale dans une de nos provinces-sœurs, la Nouvelle-Ecosse si renommée par la culture des pommes qui se fait sur presque toute l'étendue de cette province que nous visitâmes en octobre dernier, notamment à Annapolis où il y a plus que des vergers, car les prairies et les pâturages sont couverts de pommiers taillés de manière à ce que les animaux ne puissent y atteindre, et séparés en quinconce à une distance variant de trente à trente-six pieds. Ce qu'il y avait de remarquable, c'est qu'on ne voyait pas de branches mortes sur aucun de ces arbres, pas un ne paraissait languir, et la régularité de ces arbres, de même que leur grand nombre nous indiquaient qu'ils en perdaient peu. La culture des pommes dans cette localité fait la principale richesse des habitants, et ce qui le prouvait assez c'est que nous avons vu sur les quais de St Jean du Nouveau-Brunswick des milliers de quarts de pommes provenant de la Nouvelle-Ecosse, et en destination pour les marchés des Etats-Unis, notamment pour Boston et New-York, sans compter l'exportation qui s'en fait pour l'Angleterre.

Si nous voulons obtenir nous mêmes ces mêmes avantages, il importe aussi que nous protégions l'existence de nos vieux arbres fruitiers en développant leur fécondité, et comme ce dernier point doit intéresser les cultivateurs, nous allons en peu de mots leur enseigner la manière de procéder, en empruntant ce qu'a écrit à ce sujet un arboriculteur expérimenté, M. Demont Carment, collaborateur du *Journal d'agriculture progressive*.

- Personne, dit M. Demont Carment, n'ignore que les vieux arbres ont généralement l'écorce gercée, fendillée et soulevée par petites plaques; cette disposition fort naturelle qu'on ne peut empêcher, mais qu'on doit faire disparaître à des époques assez éloignées, à l'inconvénient de receler dans leurs innombrables interstices une infinité de larves et d'insectes

nuisibles, qui n'attendent que le printemps pour dévorer à belles dents les feuilles du sujet hospitalier qui les a logés pendant l'hiver; autrefois on eût craint d'enlever cette enveloppe inerte, mais l'expérience a démontré qu'il fallait au contraire l'enlever, car elle recouvrait en l'écaillant une écorce vive qui demande à être mise à nu pour profiter des influences atmosphériques qui lui sont nécessaires.

Pour exécuter convenablement ce travail, on prend une plane peu tranchante, puis, en y mettant de la précaution, on détache toute la partie morte qui entoure le tronc, après on le badigeonne au moyen de chaux vive mêlée de suie de bois et huit à dix onces de soufre en poudre qu'on fait dissoudre dans assez d'eau pour en former une peinture liquide.

Cet enduit a la faculté de détruire tous les parasites animaux et végétaux restés attachés au corps du sujet; après cette opération on monte dans l'arbre, puis au moyen d'une serpe et d'une scie on enlève sur le parcours des principales branches, à deux poignées de leur insertion, toutes celles qui rentrent en dedans, les petites entrelacées les unes dans les autres, le bois mort, et les gros champignons qui le minent.

Après cet élagage, en commençant par celles d'en bas, pour continuer en s'élevant vers l'extrémité, on supprime un tiers de la longueur de toutes les branches, moins celles qui paraissent courtes, puis on les badigeonne toutes avec le même liquide que celui employé pour le tronc.

Pour terminer l'opération on prend une fourche en fer et sur une étendue de 12 à 15 pieds de largeur on retourne légèrement la terre au pied de l'arbre en prenant bien soin de ne pas le briser; après cela on arrose le sol avec quelques seaux de purin qu'on recouvre d'une légère couche de bon fumier.

Lorsque les arbres ont été traités de cette manière, on les voit l'été suivant se couvrir de jeunes branches qui se mettent bientôt à fruit, ce qui leur permet en quelques années de mourants qu'ils étaient, de redevenir beaux et très-productifs; cela pourra paraître étonnant, mais l'expérience a démontré, et le savant Du Brouil, professeur d'arboriculture, a affirmé que les arbres en plein vent ne donnent vraiment beaucoup qu'après quinze ou vingt ans de plantation, ce qui doit naturellement engager les cultivateurs à les conserver le plus longtemps possible en leur donnant tous les soins qu'ils méritent.

En suivant ces conseils vous serez largement récompensés de vos peines.

Fabrication du beurre.

Tous les moyens possibles sont mis en œuvre aux Etats-Unis pour arriver à la meilleure fabrication du beurre. L'association laitière de Wisconsin offrait, il y a quelques mois, un prix de \$15 pour le meilleur essai sur la fabrication du beurre, cet essai ne devant pas contenir plus de deux cent cinquante mots. Les compétiteurs étaient nombreux, et plusieurs essais de haute valeur ont été présentés. M. D. W. Curtis, du Fort Atkinson, a obtenu le premier prix, son écrit ayant été considéré le plus pratique et le plus concis.

Nous empruntons au *Nouvelliste* la traduction de cet essai :

Vaches.—Choisissez des vaches donnant un lait riche en beurre.

Nourriture.—Pâturage dans des terrains secs, sans fondrières, ensemencés de manière à offrir diverses sortes d'herbes appropriées, une bonne nourriture. Avez-vous du mil ou du trèfle, coupez de bonne heure et fanez bien. Pendant l'hiver, donnez des tiges de blé d'inde, des citrouilles, de l'ensilage et beaucoup de légumes.

Grains.—Blé d'Inde et avoine, blé d'inde et son. Substances huileuses en petites quantités.

Eau.—Laissez boire seulement de l'eau que vous pourriez boire vous-même.

Soins.—Douceur et propreté.

Traire.—Frottez le pis pour le nettoyer. Opérez rapidement et avec douceur dans une batière bien aérée. Mains et seaux nets. Changez rarement de vaches.

Soin du lait.—Coulez encore chaud ; plongez dans l'eau à 48 degrés. Vases ouverts, 60 degrés.

Ecrémage.—Ayez soin de préparer la crème en la brassant fréquemment ; conservez-la à 60 degrés jusqu'à ce qu'elle soit un peu sûre.

Ustensiles.—Mieux vaut une vache de moins que pas de thermomètre. Barattes sans palettes à l'intérieur. Malaxeur à levier. Propreté sans tache.

Battage.—Brassez la crème dans toute son épaisseur ; tempérez à 60 degrés ; chauffez ou refroidissez avec de l'eau. Barattez aussitôt que la crème est assez sûre, lentement d'abord, avec mouvement régulier, dans 40 à 60 minutes. Lorsque le beurre se forme en grumeaux de la grosseur d'un grain de blé, faites sortir le lait de beurre, puis lavez avec de l'eau et de la saumure jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune trace de lait de beurre.

Malaxage et salage.—Laissez sortir l'eau ; pesez le beurre ; mettez une once de sel pour un livre de beurre ; tamisez le sel au dessus du beurre et travaillez avec le levier du malaxeur. Laissez faire pendant deux à quatre heures ; travaillez de nouveau légèrement et emballez.

Ration d'entretien et ration de produit des vaches laitières.

Une nourriture saine et abondante est indispensable à une vache pour qu'elle donne beaucoup de lait. Cette nourriture doit lui être administrée non-seulement pendant qu'elle prodigue son lait, mais pendant tout le cours de l'année, qu'elle soit fraîche ou non, pleine ou non pleine, l'été comme l'hiver.

Une vache mal entretenue pendant l'hiver, parce qu'elle ne donnera pas de lait, et nourrie en grande proportion avec de la paille, comme cela arrive trop souvent, donnera ensuite nécessairement moins de lait, une portion des aliments qu'elle consommera plus tard devant servir à réparer les pertes qu'elle aura subies.

D'autre part, une nourriture insuffisante pendant les derniers mois de la gestation nuira aux produits, qui seront toujours alors maigres et chétifs, et qu'il ne faudra pas songer à l'élever.

La nourriture abondante de l'élève doit donc commencer dès le sein de la mère ; et, lorsqu'il sera né, il faudra lui abandonner le lait à discrétion pendant

deux mois au moins. Là où l'élevage est bien entendu, on prolonge le laitement pendant six mois lorsqu'il s'agit de reproducteurs. Après le sevrage, on donnera aux jeunes élèves une nourriture substantielle et abondante pendant tout le temps de leur développement. Ce qui ne veut pas dire qu'on pourra s'en dispenser plus tard ; car créer une race ne suffit pas ; il faut encore l'entretenir.

Diminuez donc le nombre de vos animaux, plutôt que de leur donner une nourriture insuffisante, vous y trouverez toujours un bénéfice certain. Diminuez le nombre de vos vaches pour avoir plus de lait ; semez moins de blé, pour en récolter davantage ; mais nourrissez mieux les premières et fumez davantage les seconds : toutes ces propositions se tiennent.

De la production du lait.

Nous empruntons à un traité sur la production du lait quelques réflexions, dictées par l'expérience, touchant la façon dont on obtient une plus grande quantité de lait.

Plus la sécrétion du lait est abondante, plus il est aqueux. Il s'y trouve beaucoup de fromage et peu de beurre. Des vaches, tombées en mauvaie état pendant l'hiver, ne donneront, quoique bien nourries au printemps, ni autant de lait, ni autant de beurre que si elles eussent été toujours bien entretenues.

La proportion du lait diminue à mesure que la transpiration augmente.

Les pommes de terre crues, mélangées avec un sixième de fourrages secs hachés, donnent beaucoup de lait, mais du beurre très-médiocre.

Les topinambours jouissent à peu près des mêmes propriétés que la pomme de terre.

La drèche des brasseries pousse au lait, mais elle affaiblit les bêtes.

Un peu de sel avec le fourrage sec augmente la production du lait.

Les fourrages verts, le son délayé à l'eau chaude, les tourteaux huileux également délayés, la pulpe de betteraves, contribuent à augmenter le lait et doivent être administrés avec des fourrages secs.

Les navets, les feuilles de betteraves et de carottes associées avec de la paille, jamais seuls, sont favorables à la sécrétion.

La graine de lin est également favorable.

Avec de la paille hachée et du trèfle, et deux livres d'avoine égrugée par tête et par jour, délayés dans un peu d'eau chaude et servis en soupe à la fin du repas, en augmente la production du lait.

Le maximum de lait s'obtient après le troisième veau, il est d'autant plus considérable que le vêlage a lieu au moment de la pleine alimentation en vert.

Quand une bête donne son premier veau, il ne faut pas la laisser tarir de bonne heure ; il convient, au contraire, de la traire longtemps et de la bien nourrir.

D'ordinaire, les vaches de huit à dix ans doivent être réformées.

Voici, maintenant, quelques précautions à prendre avec les vaches laitières.

Ne changez ni fréquemment ni brusquement les rations, car les changements fréquents et brusques di-

minuent le lait. L'uniformité et la régularité sont de rigueur.

Les mauvais traitements, la malpropreté de la peau, les marches fatigantes, la température trop élevée ou trop basse diminuent la sécrétion du lait.

Moins on donne de mouvement aux vaches à lait, mieux elles s'en trouvent. Une domestique brutale n'obtiendra pas d'une vache autant de lait qu'une domestique bienveillante.

Les gros foin où il y a des prèles, les vesces, les lupins, la chicorée, sont nuisibles, soit à la production, soit à la qualité du lait. Les feuilles d'oignon, d'ail, de poireau, ne conviennent pas davantage et communiquent au lait un goût désagréable.

Les gousses de pois diminuent la sécrétion.

Il faut bien se garder d'effrayer les vaches laitières; la peur diminue le lait.

On abuse de la nourriture aqueuse, du vert, des soupes, des résidus de féculerie pour avoir beaucoup de lait. Il s'ensuit que les vaches deviennent phthisiques, et il n'est pas démontré que le lait de ces bêtes malades soit inoffensif.

Verminière pour la nourriture des poules.

S'il fallait nourrir toute l'année des poules avec du blé, il n'y a pas un œuf qui ne coûtât plus de 5 cts et pas une poularde qui ne ne coûtât moins de \$2. Il a donc fallu chercher pour les volailles un autre régime alimentaire, et, comme l'on fait des couches composées de détritus végétaux pour faire croître et nourrir des espèces végétales, on a imaginé de former des couches animales pour élever et nourrir des animaux.

Avec un mélange d'orge, de son et de crottin, renfermé dans un vase à une haute température, on obtient au bout de trois jours, une multitude de vers tellement nombreux, qu'il semble que toute cette matière se soit animalisée. Veut-on faire cette opération en grand, et se procurer les moyens suffisants pour pourvoir aux besoins de tous les habitants de la basse-cour, on remplit une grande fosse avec une couche composée de paille de seigle hachée, mêlée avec du crottin provenant des écuries plutôt que des étables; on établit par-dessus une légère couche de torreau, que l'on fait arroser avec du sang de bœuf, de mouton, ou de tout autre animal. Sur cette dernière couche on hache des viandes gâtées, couverts avec des grains d'avoine, du son, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la fosse soit pleine. Au bout de quelques jours la fermentation s'est développée, et elle est arrivée rapidement à la putridité sans passer par les divers degrés qu'elle parcourt ordinairement. Tout s'est mis en mouvement; des millions de vies se sont développées.

Cette verminière est le véritable garde-manger des habitants de la basse-cour; elle contient le gibier avec lequel on les affriande, car il serait dangereux de leur en laisser manger à discrétion. Les œufs qui sont le produit des volailles nourries avec cette venaison ne valent pas ceux qui proviennent de la digestion du blé, mais cet aliment leur ouvre l'appétit; leur ponte en devient plus abondante, et lorsque la terre n'offre ni grains ni végétaux, et que ces éternels pulvérisateurs ne peuvent plus la gratter

pour y chercher des proies, la verminière supplée à ce qui manque à cette époque pour nourrir les animaux de basse cour. On doit y ajouter l'attention de faire crever du sarrasin et des hachures des pommes de terre dans des eaux de vaisselle un peu grasses. C'est là le consommé qu'une fille de basse-cour attentive doit offrir aux poules tous les matins à leur lever.

Choses et autres.

— L'état de New-York et celui New-Jersey ont adopté une loi qui prohibe la fabrication et la vente de l'oléomargarine ou imitation du beurre. Il faudrait être aussi sévère dans les autres pays, car l'oléomargarine est un produit détestable et une invention de la malhonndété.

— L'éleveur du bétail mérite plus l'encouragement que l'importateur. Le premier a pour objet d'améliorer la capacité productive de son troupeau, tandis que le second a généralement pour unique point de vue, les spéculations et les gros bénéfices.—*Le Nouvelliste.*

RECETTES

L'herbe à cochons contre la diarrhée et la dysenterie.

La renouée est appelée renouée des oiseaux, herbe à cent-neuds, herbe à cochons, trainasse. Elle est très commune; on la trouve partout, dans les champs, sur le bord des chemins, dans les lieux incultes, et même dans les places peu fréquentées des villes, où elles poussent entre les pavés.

Toute modeste qu'elle est, cette plante est très-utile par le temps qui court. On l'emploie avec beaucoup de succès dans les diarrhées et les dysenteries chroniques. On cite plusieurs cas de diarrhée qui, après avoir résisté à l'eau de riz, aux féculés et au laudanum, aux opiacés, à la rhubarbe, au cachou, au diascordium, à l'extrait de ratanhia, cédèrent à une forte décoction de renouée sucrée. Elle est précieuse dans la cholérine des enfants si souvent atteints dans les chaleurs de l'été.

Il faut remarquer que les astringents les plus énergiques, en supprimant trop promptement la supersécrétion de la muqueuse intestinale, n'ont qu'un effet momentané et ne sont pas toujours employés sans inconvénients, tandis que les astringents plus doux, mais dont l'acte est continué, soutenus pendant huit jours et plus, ramenant peu à peu à leur état normal les fonctions sécrétaires altérées, ont un résultat plus certain et peuvent toujours être administrés sans danger.

On prépare la renouée en la faisant bouillir. Environ 2 poignées par une chopine ou une pinte d'eau, selon que le cas est invétéré.—*L'Ouvrier.*

Plantes médicinales du potager.

D'ail.—Les gousses d'ail ont la propriété de faciliter la digestion. La médecine reconnaît à cette plante le pouvoir de détruire les vers intestinaux, et à cet effet on en fait bouillir deux ou trois gousses dans du lait et on avale la décoction. Quelquefois on fait infuser trois à quatre onces dans une pinte de vin blanc, et les personnes qui sont tourmentées par des vers boivent deux ou trois fois à jeun de cette infusion.

Carottes.—Les carottes crues ont été ordonnées aux enfants pour détruire les vers intestinaux; le jus exprimé sans cuisson calme la toux des enfants; la carotte râpée et appliquée sur les cancers et dartres douloureuses, apaise sensiblement la douleur. Employée pour les brûlures, elle empêche les cloches de se former. Des infusions de graines de carotte augmentent l'appétit et facilitent la digestion.

Choux.—On attribue aux choux toutes sortes de vertus. On vante le chou rouge dans les inflammations chroniques des poumons. Avec du jus de chou

rouge et du sucre on prépare un excellent pectoral. L'eau qui a servi à cuire n'importe quelle variété de choux combat l'onrouement et la toux.

Citrouilles.—La citrouille râpée et appliquée sur les brûlures procure un rapide soulagement. Les graines de citrouille pilées dans un mortier avec du sucre débarrassent du ver solitaire.

Racines et feuilles de fraisier.—La racine du fraisier est diurétique et astringente, et une décoction de la même plante rend de grands services dans les hémorrhagies. Des feuilles de fraisier infusées dans de l'eau-de-vie ont arrêté des diarrhées persistantes.

On prétend que des personnes ont été guéries de la goutte en mangeant des fraises soir et matin.

Salade de laitue.—La salade de laitue procure un bon sommeil. Les cataplasmes de laitue cuite calment les érysipèles et les inflammations.

Navets.—Le sirop de navets est très efficace dans les maladies de poitrine.

Oignons.—Les oignons sont apéritifs et diurétiques; cependant crus ils sont nuisibles aux tempéraments sanguins et bilieux. L'oignon cuit sous la cendre et mangé à l'huile est un remède populaire contre l'enrouement; l'oignon cuit employé à l'usage externe fait mûrir les clous ou panaris.

Persil.—Le persil est employé en tisane pour combattre les fièvres intermittentes.

Poireau.—Le poireau a les mêmes propriétés que le chou.

Thym.—Le thym est une plante stimulante, les bains dans lesquels on l'utilise sont très salutaires aux enfants faibles.

Comme on le voit, on n'a pas besoin de sortir du jardin pour trouver des remèdes à bien des maladies.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE.
District de Rimouski.

Le vingt-unième jour de juillet mil huit cent quatre-vingt quatre.
No. 1311.

DIDIÉE OUELLET, marchand, de la ville de St Germain de Rimouski,

Demandeur,

vs.

CHARLES MICHAUD, cultivateur, ci-devant de la paroisse de Ste Cécile du Bic, et actuellement de lieux inconnus, dans les Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné, sur motion de la part du Demandeur, par F. F. Rouleau, juge, son Procureur, et vu qu'il appert du Rapport de Octave Thériault, un des huissiers de cette Cour, annexé au Bref de Somination émis en cette cause, que le Défendeur n'a pu être trouvé en la dite paroisse de Ste Cécile du Bic, qu'il a quitté le domicile par lui antefois établi en icelle et qu'il est absent de la Province de Québec où il a laissé des biens mobiliers et immobiliers, que lui dit Défendeur soit notifié par un avis à être inséré deux fois en langue française dans le papier-nouvelles la *Gazette des Campagnes*, publiée à Ste Anne de la Pocatière, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles *The Quebec daily Telegraph* publié en la cité de Québec, de comparaitre et répondre à l'action du Demandeur sous deux mois à compter de la dernière insertion du dit avis, et que faute par lui de ce faire, il soit permis au Demandeur de procéder à Jugement comme dans une cause par défaut.

A. P. LETENDRE,
P. C. S.

1 juillet 1884. 2f.

PIANOS HAZELTON.

De New-York

Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés.
Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve
établie par un demi-siècle d'expérience.



New-York 1853 :
PREMIER PRIX

New-Jersey 1860 :
PREMIER PRIX

Philadelphie 1876 :
Diplôme d'honneur
et
Médaille de Mérite.

MONTREAL 1880 :

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA-
au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

Exposition de la Puissance, Montréal 1880.

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.

HAZELTON FRÈRES, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N.-Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,
Sec. conjoints.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N. Y., pour piano droit, pour richesse, pureté, qualité chantante, délicatesse et puissance de son, avec touche élastique et excoel encc de construction.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,
Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était un nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos Hazelton n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No. 1676 rue NOTRE-DAME

(Près de l'église Notre-Dame.)

MONTREAL.